



*Régie intermunicipale
du service de sécurité incendie
des municipalités de
Tring-Jonction, Saint-Frédéric,
Saint-Jules et Saint-Séverin.*



RÉGIE INTERMUNICIPALE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DES MUNICIPALITÉS DE TRING-JONCTION, SAINT-FRÉDÉRIC, SAINT-JULES ET SAINT-SÉVERIN

Mercredi 15 septembre 2021 20h

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, St-Frédéric, St-Jules et St-Séverin tenue exceptionnellement à huis clos par vidéoconférence ce 16 juin 2021 dument convoquée et à laquelle il y avait quorum et étaient présents :

Membres votants :

Monsieur Mario Groleau

Président et maire de la Municipalité de Tring-Jonction

Monsieur Jean-Paul Cloutier

Vice-président et maire de la Municipalité de Saint-Séverin

Monsieur Martin Nadeau

Secrétaire-trésorier et maire de la Municipalité de Saint-Frédéric

Madame Ghislaine Doyon

Mairesse de la Municipalité de Saint-Jules

Membres non-votants :

Monsieur Joël Giguère

Représentant substitut de la Municipalité de Tring-Jonction

Madame Lucie Gilbert

Représentante de la Municipalité de Saint-Frédéric

Monsieur Gino Vachon

Représentant substitut de la Municipalité de Saint-Jules

Madame Patricia Labbé

Représentante substitut de la Municipalité de Saint-Séverin

Assiste également de la Régie :

Monsieur Marc-André Paré

Directeur général et secrétaire-trésorier

Monsieur Israël Dodier

Directeur incendie et chef pompier



2021-09-15-01

1. Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h. Mario Groleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2021;
4. Affaires découlant du procès-verbal;
5. Comptes à payer 1er juin au 31 août 2021;
6. Correspondances;
7. Interventions juin 2021;
8. Interventions juillet 2021;
9. Interventions août 2021;
10. Suivi budgétaire au 31 août 2021;
11. Démission;
12. Protocole d'intervention d'urgence hors route;
13. Programme de sensibilisation du grand public;
14. Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;
15. Mutuelle de prévention SST;
16. Déneigement 2021-2022;
17. Calendrier des assemblées publiques 2022;
18. Dossier nouvelle caserne;
19. Demande d'aide financière au Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM);
20. Budget 2022;
21. Divers :
22. Période de questions;
23. Date de la prochaine réunion (17 novembre 2021)
24. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Martin Nadeau d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-09-15-02

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2021

Les administrateurs ont reçu une copie du procès-verbal par courriel.

Il est proposé par Jean-Paul Cloutier que le procès-verbal de la réunion du 16 juin 2021 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



2021-09-15-03

4. Affaires découlant du procès-verbal

- Aucun point

5. Comptes à payer 1^{er} juin au 31 août 2021

Mario Groleau fait la lecture des comptes à payer pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2021.

Il est proposé par Ghislaine Doyon que les comptes à payer pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2021 pour un montant de 32 557,69\$ soient adoptés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Correspondance

- Aucune correspondance

2021-09-15-04

7. Interventions juin 2021

Mario Groleau présente les différentes interventions du mois de juin 2021.

Il est proposé par Martin Nadeau d'adopter le tableau des interventions des pompiers pour le mois de juin 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-09-15-05

8. Interventions juillet 2021

Mario Groleau présente les différentes interventions du mois de juillet 2021.

Il est proposé par Mario Groleau d'adopter le tableau des interventions des pompiers pour le mois de juillet 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-09-15-06

9. Interventions août 2021

Mario Groleau présente les différentes interventions du mois d'août 2021.

Il est proposé par Jean-Paul Cloutier d'adopter le tableau des interventions des pompiers pour le mois d'août 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Suivi budgétaire au 31 août 2021

Marc-André Paré présente le suivi budgétaire en date du 31 août 2021 pour information. Il fait état d'un excédent de 13 909,95\$.



2021-09-15-07

11. Démission

Marc-André Paré informe les administrateurs de la démission de Michaël Grondin à titre de pompier. Il est proposé par Ghislaine Doyon d'accepter la démission de Michaël Grondin à titre de pompier au sein du service incendie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-09-15-08

12. Protocole d'intervention d'urgence hors route

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche a rédigé un protocole d'intervention d'urgence hors route pour les interventions hors du réseau routier pour l'ensemble de services incendie de la MRC.

ATTENDU QUE le protocole d'intervention d'urgence hors route est une référence pour les intervenants en sauvetage.

ATTENDU QUE le protocole d'intervention d'urgence hors route s'inspire du Cadre de référence pour l'intervention d'urgence hors réseau routier du ministère de la Sécurité publique.

ATTENDU QUE le protocole d'intervention d'urgence hors route définit les rôles et responsabilités des différents intervenants lors des interventions de sauvetages.

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin avait déjà adopté un protocole d'intervention d'urgence hors du réseau routier en août 2016.

ATTENDU QUE le protocole a été rédigé par la MRC Robert-Cliche et qu'il a été présenté aux services incendie de la MRC.

Il est proposé par Martin Nadeau et résolu unanimement d'adopter le protocole d'intervention d'urgence hors route tel que préparé par la MRC Robert-Cliche et d'abroger le programme initialement adopté par la Régie en août 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-09-15-09

13. Programme de sensibilisation du grand public

ATTENDU QUE la sensibilisation du grand public est un bon moyen pour limiter les pertes matérielles ainsi que les décès liés aux incendies que la connaissance, par le public, des principaux phénomènes ou comportements à l'origine des incendies peut être un puissant levier de prévention;

ATTENDU QUE le programme de sensibilisation du grand public vise à rejoindre tous les citoyens, les informer des dangers pour qu'ils puissent adopter des comportements préventifs, afin de diminuer les



risques de décès et les pertes matérielles.

ATTENDU QUE

le programme de sensibilisation du grand public a pour objectifs d'informer les citoyens des risques incendie et des équipements de protection contre l'incendie dans leur résidence, de sensibiliser les citoyens afin qu'ils adoptent des comportements sécuritaires et de prendre tous les moyens de communication mis à la disposition des Services de sécurité incendie, afin de sensibiliser le plus de citoyens possibles et d'augmenter la visibilité des Services de sécurité incendie.

ATTENDU QUE

le programme de sensibilisation du grand public est une action prévue à la mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie;

ATTENDU QUE

le programme a été rédigé par la MRC Robert-Cliche et qu'il a été présenté aux services incendie de la MRC.

Il est proposé par Jean-Paul Coutier et résolu unanimement d'adopter le programme de sensibilisation du grand public tel que préparé par la MRC Robert-Cliche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-09-15-10

14. Demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

ATTENDU QUE

le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE

ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'

en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU QUE

ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE

ce programme vise également à favoriser l'acquisition des



compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE

la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE

la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin prévoit la formation de 3 pompiers pour le programme Pompier I, de 3 pompiers pour le programme Opérateur d'autopompe, de 1 pompier pour le programme Officier non urbain (ONU) et de 10 pompiers pour la formation Intervention sur véhicule hybride ou électrique au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE

la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Robert-Cliche en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Martin Nadeau et résolu unanimement de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Robert-Cliche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-09-15-11

15. Mutuelle de prévention SST

Marc-André Paré présente la proposition de la mutuelle de prévention en matière de santé et sécurité du travail NOVO Solution. Il est proposé par Mario Groleau d'accepter la proposition de NOVO solution et de joindre la mutuelle de prévention SST à partir de janvier 2022 au coût de 299\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



2021-09-15-12

16. Déneigement 2021-2022

Marc-André Paré présente le résultat de l'appel d'offres sur invitation pour le déneigement de la caserne et du garage en location pour la période hivernale 2021-2022. Deux propositions ont été reçues soit :

- Déneigement Lessard 2020 senc : 2 200\$ avant taxes
- Patrick Gilbert, homme à tout faire inc : 2 800\$ avant taxes

Il est proposé par Ghislaine Doyon de retenir la soumission de Déneigement Lessard 2020 senc pour le déneigement 2021-2022 au coût de 2 200\$ avant taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-09-15-13

17. Calendrier des réunions du CA 2022

Mario Groleau présente le calendrier des réunions du conseil d'administration pour l'année 2022.

Il est proposé par Martin Nadeau que le calendrier des réunions 2022 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

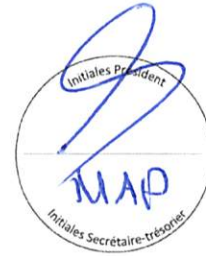
18. Dossier nouvelle caserne

Marc-André Paré présente les documents produits par Lemay Côté architectes pour le projet de nouvelle caserne. Le plan d'implantation, les plans de la nouvelle caserne projeté ainsi que les estimations budgétaires pour les coûts de la nouvelle caserne sont présentés aux administrateurs. La prochaine étape est de déposer une demande d'aide financière à la hauteur de 65% au programme RÉCIM. Une fois acceptée, la Régie pourra prendre la décision finale à savoir si elle va de l'avant ou non avec le projet de caserne tel que présenté.

Pour être admissible à l'aide financière du RÉCIM, la Régie doit avoir une entente d'une durée minimale de 20 ans. Comme il reste 6 ans à l'entente actuelle, la Régie doit prolonger sa durée d'existence pour être en mesure de demander une aide financière. Afin de permettre aux administrateurs de présenter la proposition de prolonger l'entente aux conseils municipaux des municipalités constituantes, une assemblée extraordinaire aura lieu le 27 septembre 2021 à 18h pour adopter une résolution visant à prolonger l'entente de la Régie.

19. Demande d'aide financière au Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM)

- Ce point est reporté à l'assemblée extraordinaire du 27 septembre 2021.



2021-09-15-14

20. Budget 2022

Marc-André Paré présente le budget pour l'année 2022. Il fait état d'un budget équilibré avec des revenus de 299 415\$ et des dépenses de 299 415\$.

Il est proposé par Jean-Paul Cloutier d'adopter le budget 2022 de la Régie intermunicipale du service de sécurité incendie des municipalités de Tring-Jonction, St-Frédéric, St-Jules et St-Séverin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21. Divers

- **Date de la prochaine réunion**

Considérant les élections municipales du 7 novembre 2021, il est proposé par Martin Nadeau de déplacer la prochaine assemblée ordinaire du 17 novembre 2021 au 14 décembre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22. Période de questions

- Aucune question

23. Date et lieu de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mardi 14 décembre 2021 à 20h, à la caserne incendie au 100, avenue Commerciale à Tring-Jonction.

2021-09-15-15

24. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20h24 par Ghislaine Doyon que la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Mario Groleau
Président


Marc-André Paré
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Mario Groleau, président atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.